

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02724

Numéro SIREN : 504 431 362

Nom ou dénomination : SFC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt A2019/038878

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

A2019/038878

Dénomination : SFC GROUPE
Adresse : 18 avenue Félix Faure 69007 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2008B02724
n° d'identification : 504 431 362
n° de dépôt : A2019/038878
Date du dépôt : 03/12/2019

Pièce : Ordonnance du Président du 03/12/2019



5385739

19076065

REQUETE

AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON,

Le soussigné :

Monsieur David HUMBERT agissant en qualité de Président de la Société SFC GROUPE,
Société anonyme au capital de 6 246 000 euros,
Dont le siège est à LYON 69007 18 Avenue Félix Faure, 69007 LYON,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro
504 431 362,

A l'honneur de vous exposer que :

- ◆ le capital de la société sus désignée est divisé en (612 120) actions
- ◆ La Société SFC GROUPE envisage de réaliser une augmentation de son capital social au moyen d'apports de titres ci-après désignés :
 - actions de la Société CECAUDIT INTERNATIONAL SAS au capital de 551 300 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 332 750 546 ;
- ◆ Ces apports seraient effectués par :
 - La société CVA, domiciliée 16 Rue Albert Einstein Descartes – 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.
- ◆ que l'évaluation des apports en nature doit faire l'objet de rapports établis par un Commissaire désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce du siège de la société intéressée.

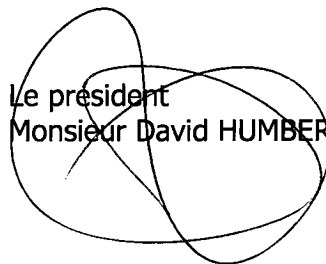
En conséquence, le soussigné requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de désigner :

- ☐ **SOFAGEC**
- ☐ **35 Avenue du Général De Gaulle**
- ☐ **69110 SAINET FOY LES LYON**

Ayant pour mission :

- ☐ de vérifier et d'évaluer les apports en nature susvisés,
- ☐ d'établir un rapport de ses vérifications et évaluations.

Il est précisé que la société SOFAGEC a été nommée commissaire aux apports en date du 14 novembre 2019 sur une autre opération d'apport concernant la société SFC GROUPE.


Le président
Monsieur David HUMBERT

02.12.19



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Thierry DUFAUD, Vice-Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société SFC GROUPE SA, sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON RCS Lyon 504 431 362

Représentée par la société FIDUCIAIRE CENTREX SFC - 18 avenue Félix Faure 69007 LYON

Tendant à voir désigner un commissaire aux apports dans le cadre d'une augmentation de son capital social pour apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à son profit ;

Vu les dispositions des articles L.225-147, R.210-19, R.225-7 et R.225-136 du code de commerce ;

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

Le Cabinet SOFAGEC
35 avenue Général de Gaulle 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

inscrit sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

avec mission de vérifier et d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature envisagés, et d'établir un rapport de ses vérifications et évaluations.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 03/12/2019

Le greffier,
Mireille BASSON

Le Vice-Président
Thierry DUFAUD

Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.46 € TTC (22.13 € HT – 4.43 € TVA – 5.9 € débours)



Copie certifiée conforme
sur pages

